



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ENSEMBLE, ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES



Le SIPPEREC est engagé depuis près de 100 ans aux côtés des collectivités d'Île-de-France. Il favorise les transitions des territoires au service de leurs habitants.

Dans le contexte actuel d'urgence climatique et de flambée des prix de l'énergie, qui place nos collectivités en situation de tension et nous force à réduire fortement notre consommation énergétique, le SIPPEREC joue un rôle majeur. Il mobilise sa capacité à agir, tant en faveur de l'efficacité de l'action publique et intercommunale, qu'en faveur de la transition écologique. En ce sens, je souhaite ainsi m'engager auprès des collectivités adhérentes en leur donnant les moyens de répondre à l'objectif défini par le Gouvernement dans son plan de sobriété, qui vise à réduire de 10 % la consommation énergétique d'ici 2024.

Chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, éclairage public, équipements informatiques... Les élus, les collectivités et l'ensemble des agents territoriaux ont le pouvoir d'agir ensemble concrètement en mettant en œuvre certains gestes qui permettent de réaliser de véritables économies et de surmonter ainsi une grande partie de la crise que nous traversons.

Bien cordialement,



Jacques J.-P Martin
Président du SIPPEREC,
Premier Vice-Président du territoire
Paris Est Marne et Bois,
Maire de Nogent sur Marne.

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER

Chauffage



- Dans les établissements sportifs, **démarrer la saison de chauffe fin novembre** (ou après une semaine de température inférieure à 10 °C) et **couper début mars**.

-7
kWh/m²/an

- Dans les établissements administratifs et scolaires, **démarrer la saison de chauffe à la Toussaint** (ou après une semaine de température inférieure à 15 °C) et **couper fin mars**.

-13
kWh/m²/an

Pour aller plus loin

Contrôler et ajuster si nécessaire les paramètres de régulation des équipements de chauffage.

-4 kWh/m²/an

Appliquer les consignes de températures minimales exigées par la réglementation et augmenter drastiquement le réduit de température week-end/vacances.

-7 kWh/m²/an

Eau chaude sanitaire



- **Coupage de l'eau chaude sanitaire** décentralisée dans les locaux scolaires et administratifs.

-12
kWh/m²/an

Pour aller plus loin

Coupage de l'eau chaude sanitaire dans l'ensemble des bâtiments en période d'inoccupation prolongée.

-3 kWh/m²/an

Éclairage



- **Réduire l'intensité lumineuse** des parkings et **couper l'éclairage ornemental** à 22 heures.

-3
kWh/m²/an

- Dans les établissements administratifs, techniques et sportifs, appliquer une consigne de **coupage des éclairages intérieurs de 23 heures à 6 heures**.

-2
kWh/m²/an

Ventilation



- **Coupage de la ventilation de 23 heures à 5 heures**.

-2
kWh/m²/an

Pour aller plus loin

Coupage de la ventilation une heure après le départ des occupants et remise en fonction une heure avant leur arrivée.

-1 kWh/m²/an

Pilotage/ optimisation



- **Réviser les consignes de température** pour arriver à 19 °C à 10 heures 30 et abaisser la consigne à 18 °C l'après-midi.

-4,5
kWh/m²/an

- Dans les établissements administratifs, **généraliser le télétravail** uniquement si adjacent au week-end pour augmenter la période de réduit de température et éviter les remises en température.

-30
kWh/m²/an

- **Mutualisation des espaces** pour permettre la fermeture des bâtiments sur certaines plages horaires.

-13,5
kWh/m²/an

Équipements informatiques



- **Sensibiliser les utilisateurs** par des campagnes régulières en leur demandant d'éteindre leur poste de travail (ordinateurs, écrans) et les imprimantes le soir et lors d'une absence prolongée durant la journée de travail.

- En télétravail, **éteindre son poste de travail** (ordinateur, écran et imprimante) dès lors qu'il n'est plus utilisé. Brancher tous les équipements (ordinateur, imprimante, box...) sur une **multiprise à interrupteur** qui facilitera les bons réflexes.

- **Optimiser le fonctionnement des serveurs** et mettre en veille les capacités inutilisées.

Pour aller plus loin

Réaliser un diagnostic du besoin en refroidissement pour identifier les postes d'économie.

Externaliser ses serveurs dans un centre de données plus efficace en matière de consommation d'énergie.

Les deux équipements informatiques les plus consommateurs d'énergies sont l'ordinateur et l'écran : 1000 ordinateurs allumés 8 heures/jour (16 heures en veille) consommeront 347200 kWh¹ de moins que 1000 ordinateurs allumés 24 heures/24 heures, soit une économie de 60 000 €² par an. Si les ordinateurs sont totalement éteints plutôt qu'en veille, en dehors des plages d'utilisation, cela représente une économie supplémentaire de 30 000 €/an.

Quant à l'écran, pour la même simulation, cela représente une économie respective de 16 000 € et 2 000 €³.

Consommation et économies d'énergie réalisées pour un parc de 1000 ordinateurs utilisés 217 jours/an

Durée de fonctionnement	24 h/jour	8 h/jour	8 h/jour
Durée de veille	0 h/jour	16 h/jour	0 h/jour
Durée de mise à l'arrêt	0 h/jour	0 h/jour	16 h/jour
Consommation électrique en kWh ¹	781 200	434 000	260 400
Prix ²	135 928 €	75 516 €	45 309 €

Source : ILKI

¹ Consommation d'un PC moyen de 150 Watts en fonctionnement et 50 Watts en veille

² Prix du kWh utilisé pour la simulation : 0,17 €

³ Consommation d'un écran moyen de 30 Watts en fonctionnement et 3 Watts en veille



Pour en savoir plus :

rendez-vous sur
votre espace adhérents

ou contactez
adherents@sipperec.fr